economiesuisse

Réponse à une consultation 22.05.2024

Adaptation des ordonnances sur la signalisation routière et sur le contrôle de la circulation routière en vue de la mise en œuvre de l'initiative cantonale 17.304 («Pour des routes plus sûres, des mesures maintenant!»)

La sécurité du trafic constitue une préoccupation majeure de l'économie. Or l'initiative cantonale 17.304 ne permettrait pas d'atteindre l'objectif escompté. D'une part, on ne constate pas de multiplication particulière des accidents dans le trafic poids lourd à travers les Alpes; une telle multiplication n'a d'ailleurs pas été constatée, jusqu'ici, dans le cadre d'une étude, de sorte que les fondements d'une action législative sont remis en question. D'autre part, des réserves sont formulées quant au rapport coût-efficacité du projet. Celui-ci n'a pas été établi dans le cadre d'une analyse d'impact de la réglementation. Sans ces éléments, nous nous voyons contraints de rejeter le projet.